

PROCES VERBAL

CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE IMÉRA

Mercredi 7 décembre 2022 à 14h
IMÉRA

Présents ou représentés :

Eric Berton, pouvoir à Denis Bertin
Denis Bertin
Brigitte Carpentier
Maryline Crivello
Philippe Delaporte
Enrico Donaggio
Cécile Van den Avenne
Dominique Nobile
Estienne Rodary
Didier Torny
Nathalie Bonnardel
Sophie Bouffier
Rémi Adjiman
Carlo Rovelli

Excusés :

Marteen Noyons
Rostane Mehdi
Claire Bidart
Thomas Lecuit

Invités :

Philippe Djambazian (Agent comptable - AMU)
Irina Tronkova (Rectorat)
Gabriella Crocco (IMÉRA)
Thierry Fabre (IMÉRA)
Farah Ferraton (IMÉRA)
Emmanuel Girard-Reydet (IMÉRA)
Constance Moreteau (IMÉRA)

Le mercredi 7 décembre 2022 à 14h, le Conseil de gestion (CG) de l'Institut Méditerranéen de Recherches Avancées s'est réuni en mode hybride (présentiel + visioconférence) sur convocation de Denis Bertin, Président de la Fondation IMÉRA.

Denis Bertin constate que quatorze membres du CG, sur un total de dix-huit, étant présents ou représentés, le CG est habilité à siéger.

1 - Approbation du PV du CG du 15 juin 2022

Résolution

Le CG approuve à l'unanimité le PV du CG du 15 juin 2022.

2 – Informations générales

Denis Bertin commence par accueillir Cécile Van den Avenne (Sociolinguiste, Directrice d'études à l'EHESS) - nouvelle représentante de l'EHESS au sein du CG.

Il remercie chaleureusement Brigitte Carpentier, pour tout son accompagnement budgétaire en tant que Trésorière depuis la création de la Fondation en 2013, et Thierry Fabre, pour toute sa contribution en tant que Directeur depuis 6 ans au service du développement du programme Méditerranée de l'IMÉRA.

Denis Bertin partage ensuite les points d'information suivants :

- Suite à l'engagement de Sciences Po Aix pour le cofinancement de la chaire Hirschman à hauteur de 15 k€, une date de signature officielle de la convention de partenariat sera prévue en janvier 2023.

- L'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS (InSHS) et l'IMÉRA se sont associés pour proposer une chaire sur « Les mondes du travail ». Le bénéficiaire développera sa recherche en collaboration avec le laboratoire LEST. L'appel à candidatures a généré à ce jour 5 candidatures.

- Le site d'Aix-Marseille est lauréat du projet CISAM+, qui présente 3 volets : i) économie verte et bleue, ii) économie de la santé et iii) industries créatives et culturelles. En lien avec ce troisième volet, l'IMÉRA sera un site où une CISAM de campus sera installée. Dans ce contexte, l'instruction du dossier de réhabilitation de la Maison du Méridien (500 m² disponible) a été réactivée avec une enveloppe de financement obtenue de 2,45 M€, dont 2M€ apportés par A*Midex et 450 k€ par le Conseil départemental 13 (dossier déposé, en cours d'instruction). Des discussions sont actuellement en cours avec la Ville de Marseille et à la Région Sud pour voir la possibilité de financements complémentaires. Les services d'AMU vont mettre en œuvre le projet de réhabilitation dès 2023, pour une livraison prévue en 2025. Le plateau de 250 m² en rez-de-chaussée accueillera des ateliers pour les résidences d'artistes de l'IMÉRA. Le plateau de 250 m² à l'étage proposera des espaces ouverts, partagés avec la CISAM.

- Le Labex RFIEA+ a été renouvelé pour la période 2020-2024 avec une dotation annuelle de 170.800 € pour l'IMÉRA. Une démarche est en cours auprès du SGPI pour discuter de l'évolution des Labex en réseau et de la pérennisation du Labex RFIEA+ post-2024 grâce à un éventuel portage fléché par A*Midex.

- Olivier Bouin, Directeur du RFIEA, a fait part, lors de la récente réunion des Directeurs des IEA, d'une possible participation des IEA à un appel PEPR SHS lancé par le SGPI début 2023, avec insertion dans des consortia thématiques. Aucun des membres présents du CG présents n'a d'informations sur ce PEPR SHS.

- En étroite collaboration avec la DRV et la DRH d'AMU, l'IMÉRA a inscrit son dispositif d'accueil d'AMU Fellows (accueil d'enseignants-chercheurs AMU en résidence à l'IMÉRA) dans le cadre de la campagne annuelle de demande de CRCT local 2023-2024 (congé pour recherches ou conversion thématique, donnant lieu à une décharge complète de cours pendant toute sa durée). Cette inscription a été approuvée au Comité technique puis au Conseil d'administration d'AMU.

- Dans le cadre du Dialogue de gestion pour l'IMÉRA avec la Direction générale des services, il a été arbitré positivement l'ouverture d'un concours externe, dans le cadre de la campagne d'emploi 2024, pour pérenniser le poste de Chargé.e de communication (IE bap F), occupée actuellement par Farah Ferraton.

- Suite au choix d'Emilie Sitzia d'arrêter en juin dernier sa mission de directrice du Programme Arts, Sciences, Société, il a été décidé de ne pas republier le poste, avec la volonté d'expérimenter l'intégration des artistes en résidence dans les 3 autres programmes de l'IMÉRA. Concernant le remplacement de Thierry Fabre à la direction du programme Méditerranée, l'appel à candidatures a généré 2 candidatures (1 homme du site et 1 femme extérieure au site).

3 – Orientations et programmation scientifiques 2022-2023

Enrico Donaggio, Directeur scientifique de l'IMÉRA, commence par faire un état des lieux par rapport à la promotion actuelle de résidents. Il souligne une très belle dynamique collective, qui s'est mise en place depuis septembre. C'est la première promotion qui a été directement sélectionnée par la nouvelle équipe scientifique et qui déploie toutes les figures de *Fellows* souhaitées par l'IMÉRA : 14 Fellows classiques (résidences individuelles classiques de 5 ou 10 mois), 3 *Senior Fellows* (résidences pluriannuelles sur 2 ou 3 ans), 4 *AMU Fellows* (résidences de 6 mois d'enseignants-chercheurs AMU) et 1 artiste ukrainienne (accueils de chercheurs/artistes en danger).

Pour ce qui concerne les lignes stratégiques et les priorités de l'équipe scientifique, il s'agit de :

- Dans un lieu consacré à la liberté individuelle absolue du chercheur, injecter et organiser aussi des moments durant lesquels les résidents et l'équipe scientifique visent à construire quelque chose ensemble ;
- Créer une communauté plurielle, ouverte qui ne se limite pas à accueillir des chercheurs étrangers mais ouvre aussi des portes à des chercheurs locaux et à d'autres figures ;
- Trouver un compromis intelligent entre excellence scientifique et certains éléments de différenciation de ce lieu dans lequel les chercheurs et les artistes disposent de deux ressources plutôt rares à l'Université : le temps et un collectif de collègues qui peuvent devenir des protagonistes de rencontres inattendues ;
- Activer un nouveau programme Arts-Sciences, l'IMÉRA ayant un rôle reconnu de pionnier dans ce domaine au niveau international.

Il présente ensuite le programme Arts-Sciences de l'IMÉRA, qui a été totalement renouvelé suite au départ d'Emilie Sitzia et qui s'appelle désormais : « Arts & sciences : savoirs indisciplinés ».

Ce programme est coordonné collégalement par l'équipe scientifique qui, au-delà de la diversité des profils qui la constituent, réfléchit à la recherche artistique dans un contexte interdisciplinaire plus

large dans l'intention de faciliter les dialogues avec les sciences humaines et sociales et les sciences exactes et de la nature.

Compte-tenu des enjeux spécifiques, chaque recherche artistique financée dans le cadre de ce programme est rattachée également à l'un des trois programmes thématiques qui tous sont ouverts par ailleurs à des chercheurs de disciplines diverses.

L'équipe scientifique a fait émerger 3 questions principales :

- Comment mieux spécifier une résidence d'artiste dans un IEA ?
- Comment rendre plus fécondes les interactions avec les scientifiques ?
- Est-ce qu'il y existe un critère d'excellence artistique, aussi clairement établi que pour caractériser l'excellence scientifique ?

Les *Fellows* artistes consultés soulèvent de leur côté 3 problématiques :

- La dissymétrie entre le nombre de *Fellows* artistes et le nombre de *Fellows* chercheurs ;
- Le besoin de disposer de lieux spécifiques et adaptés de type ateliers ;
- Le format d'accompagnement de leur accueil en résidence.

Gabriella Crocco présente les nouvelles formations doctorales mises en place à l'IMÉRA.

Depuis septembre 2022, grâce à la collaboration avec Fausto Fraioli – *Senior Fellow* et Christophe Jaëck – *AMU Fellow*, nous avons ouvert des formations doctorales qui ont été présentées dans le cadre des formations interdisciplinaires du Collège doctoral AMU.

Une quarantaine de doctorants se sont depuis inscrits en formation. Leur présence va permettre d'expérimenter différents formats en vue de concevoir dans le futur une formation interdisciplinaire la plus adéquate possible au regard des besoins de nos doctorants, dans un contexte où : i) les doctorants sont engagés dans un travail souvent disciplinaire et les sollicitations hors de leur domaine peuvent être perçues comme une distraction inutile et ii) les formations interdisciplinaires actuellement choisies par les étudiants sont souvent très techniques (construction d'un CV, utilisations des bases bibliographiques, etc.).

L'expérimentation engagée consiste, sur des thèmes suffisamment généraux (ex : usage du numérique dans les sciences, la modélisation des systèmes complexes, etc.) pour arriver à concerner au moins trois disciplines, à solliciter pour une conférence ouverte (aux doctorants mais aussi aux *Fellows* et aux enseignants-chercheurs AMU), une grande personnalité scientifique qui a justement travaillé à la frontière de 2-3 disciplines pour résoudre les problèmes ouverts dans son propre domaine. Cette conférence est préparée par un atelier de travail et de lecture sur des textes qui sont suggérés par le conférencier et qui sont travaillés en amont avec les doctorants et avec une équipe constituée du staff scientifiques de l'IMÉRA et des collègues d'AMU. L'idée est de sortir de la passivité de l'écoute d'une conférence, de stimuler et engager une réflexion épistémologique sur les méthodes, l'évolution des théories, la perception des limites des pratiques scientifiques au regard d'un travail interdisciplinaire exemplaire présenté lors de la conférence.

Enrico Donaggio poursuit en évoquant la dynamique d'élargissement des contacts et des collaborations avec les autres IEA français et européens.

Lors de la dernière réunion du réseau européen NETIAS à Bucarest, l'IMÉRA a animé un workshop sur les relations Arts-Sciences qui a suscité un vif intérêt et qui se prolongera en avril 2023 par un nouveau workshop à Marseille avec la participation de 7-8 IEA européens intéressés par la question. En partenariat avec l'IEA de Madrid, l'IMÉRA a également proposé un nouveau format des « NETIAS Debates » (jusqu'à cycle de conférences en visioconférence animés par un résident du réseau) avec

des résidents du réseau NETIAS qui se retrouveront en présentiel à Marseille puis à Madrid pendant une semaine pour travailler ensemble et débattre autour d'une thématique donnée.

Au niveau du réseau français RFIEA, l'IMÉRA et le Collegium de Lyon vont organiser les 17-18 avril 2023 le premier évènement scientifique conjoint au sein du réseau, avec la participation de 15 scientifiques du monde entier qui présenteront des utopies locales dans les différents continents.

Enrico Donaggio partage ensuite des résultats concernant les différents appels à candidatures 2023-2024, qui ont suscité au total 240 candidatures (contre 231 l'an dernier).

Nous enregistrons un meilleur équilibre au niveau de la répartition des candidatures entre les différents programmes.

Concernant l'appel FIAS avec 4 places ouvertes pour l'IMÉRA, nous avons reçu un total de 110 candidatures avec au final 27 candidatures qui ont été shortlistées par le Comité de sélection.

Enrico Donaggio conclut son intervention en remerciant à son tour chaleureusement Thierry Fabre pour toute son implication au niveau de l'équipe scientifique de l'IMÉRA.

Thierry Fabre prend le relais et fait la synthèse des 6 années de vie du programme Méditerranée sous sa direction, qui est né avec le soutien financier fort de la Fondation A*Midex et qui est devenu un programme structurant de l'IMÉRA.

Ce programme a notamment donné lieu à l'accueil de 33 résidents, la création de 4 chaires (Averroès, Camus, Germaine Tillon, Hirschman), la création du Forum annuel Franco-Allemand et la concrétisation de nombreux projets éditoriaux.

Il remercie toute l'équipe de l'IMÉRA, les deux Présidents de l'IMÉRA - Dominique Maraninchi et Denis Bertin, ainsi que les deux Présidents d'AMU - Yvon Berland et Eric Berton, qu'il a côtoyés durant sa direction de programme.

Maryline Crivello invite à faire savoir l'existence de cette chaire « Averroès », auprès de l'Institut Français d'Islamologie qui vient de se mettre en place depuis février 2022 et qui réfléchit justement à la mise en place de dispositifs de type chaires.

Elle partage enfin que l'IMÉRA accueillera le 13 janvier 2023 le premier Conseil de développement de l'interdisciplinarité et que la prochaine thématique du Festival Sciences et Arts de l'Université en septembre 2023 sera « Se nourrir en Méditerranée, entre Cultures et Futurs ».

Didier Torny demande si l'IMÉRA a renoncé à la question des délégations du CNRS.

Denis Bertin répond que le sujet a été remis sur la table, sans qu'il n'y ait pour l'instant d'avancée dessus. Il profite de l'occasion pour remercier le CNRS d'avoir accepté de prolonger pour 3 ans la mise à disposition d'Emmanuel Girard-Reydet auprès d'AMU/IMÉRA.

4 – Approbation du budget prévisionnel 2023

En préambule à la présentation du budget prévisionnel 2023 (BP 2023), Emmanuel Girard-Reydet fait un point sur l'évolution des financements de la Fondation.

L'année 2019 a marqué la fin du dispositif de financement direct par le RFIEA, avec un reliquat final de 331 k€ en faveur de l'IMÉRA. Ce reliquat a fait l'objet d'une consommation de 165 k€ en 2020-2021. La projection de dépenses est de 94 k€ en 2022. Les 72 k€ restants seront intégralement consommés

en 2023 ; ils permettront de financer les dépenses de masse salariale liées à nos 3 CDD financés sur ressources propres jusqu'au 31 août 2023. Le financement A*Midex / Programme scientifique IMÉRA 2021-2025 prendra le relais à compter du 1^{er} septembre 2023 pour financer ces dépenses de masse salariale.

Dans le cadre du financement COFUND/FIAS, l'IMÉRA a inscrit au BP 2023 l'accueil de 4 résidents, dont la sélection est en cours, à compter de septembre 2023 pour 10 mois.

L'IMÉRA a obtenu un financement A*MIDEX de 995 k€ sur 52 mois à partir de septembre 2021, pour accompagner le programme scientifique 2021-2025 de l'IMÉRA.

L'IMÉRA a obtenu un financement de 50 k€ de la Ville de Marseille, pour étendre le dispositif d'accueil d'AMU *Fellows* en coordination avec l'appel CRCT d'AMU et développer un programme doctoral en lien avec les résidents et les directeurs de programme de l'IMÉRA.

Suite à l'appel à projet « Interdisciplinarités » d'A*MIDEX, l'IMÉRA a obtenu un financement de 300k€ sur 3 ans à partir de septembre 2022, pour accompagner le dispositif d'accueil de *Senior Fellows* dans le cadre de la construction de projets interdisciplinaires en lien avec les autres Instituts d'AMU. Ce dispositif d'accueil bénéficiera par ailleurs d'un financement complémentaire de 100 k€ obtenu dans le cadre du Dialogue scientifique de gestion (DSG2) d'AMU avec le MESRI

Les chaires et les partenariats existants ont tous été renouvelés, à l'exception de la chaire AUF et du financement de l'Inserm.

Deux nouvelles chaires ont été créées :

- la chaire ICI-IMÉRA sur « Recherche & Création – Cancérologie et Immunologie » ;
- la chaire CNRS/LEST-IMÉRA sur « Les mondes du travail ».

Enfin, le projet de réhabilitation de la Maison du Méridien en articulation avec le projet de CISAM de Campus sur le site Leverrier va être soutenu financièrement à hauteur de 2 M€ par A*Midex et de 450 k€ par le Conseil départemental 13.

Emmanuel Girard-Reydet présente ensuite l'état prévisionnel des recettes 2023 de l'IMÉRA, telles qu'elles ont été inscrites dans la maquette budgétaire AMU « BP 2023 » hors contributions volontaires des membres fondateurs.

Les recettes prévues s'élèvent à un total de 485.020 € en prévisions d'encaissement et 528.600 € en droits constatés.

Le reliquat sur subvention RFIEA fera l'objet d'un prélèvement sur fonds de roulement en 2023 à hauteur de 72.400 €, comme indiqué précédemment.

La subvention du Ministère de 100 k€ au bénéfice de l'IMÉRA, qui a été titrée en totalité en 2022, fera également l'objet d'un prélèvement sur fonds de roulement en 2023 à hauteur de 35 k€ (pour financer l'accueil d'un *Senior Fellow*).

Emmanuel Girard-Reydet présente dans un second temps l'état prévisionnel des recettes 2023 de l'IMÉRA, dans une vision budgétaire consolidée qui intègre les contributions volontaires des membres fondateurs.

Le montant total des recettes 2023 s'élève à 1.544.150 €, avec pour répartition :

- un financement de 185.500 € apportés par le RFIEA et le Labex RFIEA+, dont la part ne représente plus que 12% des recettes totales ;
- un total de 422.450 € pour les autres programmes de financement qui font l'objet de flux financiers avec l'IMÉRA ;

- des contributions volontaires à hauteur de 936.200 €, dont :

- 205 k€ d'AMU pour la prise en charge directe de plusieurs salaires de l'équipe d'encadrement,
- 200 k€ d'AMU pour la prise en charge directe des coûts d'infrastructure (maintenance, fluide, logistique, gardiennage),
- 150 k€ d'A*MIDEX pour la prise en charge des salaires de l'équipe de direction scientifique,
- 246 k€ d'A*MIDEX pour accompagner les programmes de l'IMÉRA,
- 85 k€ du CNRS pour la prise en charge directe du salaire du secrétaire général,
- 14.700 € de la commission Fulbright, 14.300 € de l'ICI, 20.700 € de l'ILCB et 29.400 € d'AMSE.

La part AMU + A*MIDEX représente 60% des recettes totales.

Emmanuel Girard-Reydet présente dans un troisième temps l'état prévisionnel des dépenses 2023 de l'IMÉRA, telles qu'elles ont été inscrites dans la maquette budgétaire AMU « BP 2023 » en autorisation d'engagement et hors contributions volontaires des membres fondateurs.

Le montant global des dépenses 2023 s'élève à 720.350 €, avec pour répartition par enveloppe :

- 236.740 € de dépenses de masse salariale (dont 107.090 € de salaire de personnels IMÉRA et 129.650 € de salaire des chercheurs invités non statutaires en CDD) ;
- 479.610 € de dépenses de fonctionnement, qui incluent les indemnités mensuelles versées aux autres résidents statutaires ;
- 4.000 € de dépenses d'investissement (mobilier, vidéo et informatique).

Concernant les résidences et les activités scientifiques :

- Les dépenses d'indemnités et de salaires des chercheurs invités (191 mois, soit + 26 mois par rapport à 2022) représentent 570 k€ ;
- L'enveloppe allouée à l'organisation des manifestations scientifiques et aux projets de publication-édition sera maintenue à un niveau conséquent de 123 k€.

Brigitte Carpentier présente, pour vote du CG, le tableau des autorisations budgétaires 2023 en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP), les prévisions de recettes 2023 et le solde budgétaire 2023.

Le total des dépenses 2023 en autorisations d'engagement s'élève à 715.350 € ; les prévisions d'encaissement de recettes 2023 à 485.020 €.

La conséquence est que le solde budgétaire prévisionnel 2023 est déficitaire de 230.330 €. Cela provient d'une part, de l'encaissement des recettes pour le RFIEA et le MESRI/DGS2 sur des exercices antérieures (- 107.400 €) et d'autre part, de la pluri-annualité de certaines conventions avec un déséquilibre entre recette et dépense sur une année civile (- 122.930 €).

Philippe Djambazian présente ensuite, pour vote du CG, la situation patrimoniale et le compte de résultat prévisionnel 2023.

Le résultat prévisionnel 2023 est égal à - 108.894 €.

En 2023, la prévision de prélèvement sur son fonds de roulement de la fondation s'élève à 107.400 €. Le niveau de fonds de roulement reste toutefois très important à hauteur de 377.243 € en prévision à fin 2023.

Le ratio de fonds de roulement exprimé en jour de dépenses de fonctionnement s'établit à 190 jours, très au-dessus du niveau prudentiel de 15 jours.

Du fait de la dépendance de l'IMÉRA à 12% de financements qui n'existeront plus à partir de 2025, Didier Torny demande quelle est la vision de l'IMÉRA pour 2025, entre augmentation des charges des payeurs actuels, diminution de l'activité et/ou recherche de financements complémentaires.

Denis Bertin rappelle la démarche est en cours auprès du SGPI pour discuter de l'évolution des Labex en réseau et de la pérennisation du Labex RFIEA+ post-2024 grâce à un éventuel portage par A*Midex. Selon la réponse du Ministère, il faudra effectivement se poser ces questions et définir des pistes qui seront présentées lors d'un prochain Conseil de gestion.

En réponse à une question d'Estienne Rodary, Enrico Donaggio précise que le financement de la chaire AUF est simplement suspendu pour un temps et non pas annulé, du fait des changements récents de Directeur et de Président de l'AUF avec la mise en place de nouvelles procédures d'appels à candidatures. Dominique Nobile indique que l'Inserm a toujours la volonté de soutenir financièrement l'IMÉRA même si aujourd'hui son budget au niveau de la Délégation régionale ne le lui permet pas, et que de nouvelles perspectives de financement pourraient émerger en lien avec l'Institut de Santé Publique et le PEPR Santé Mentale.

Résolution

Le CG approuve à l'unanimité l'état prévisionnel des recettes et des dépenses 2023.

5- Présentation de la nouvelle identité graphique de l'IMÉRA

En introduction de ce point, Constance Moreteau, Coordinatrice scientifique de l'IMÉRA, rappelle que :

- la nouvelle identité graphique fait partie d'un plan plus large de transformation de notre stratégie de communication, qui a été présentée lors de la réunion du CG de décembre 2021 et approuvée à l'unanimité des membres ;

- cette nouvelle identité graphique a été transmise par Denis Bertin en juillet dernier à Clara Bubi, la nouvelle directrice de la DIRCOM AMU, qui a donné un retour très positif avec une seule demande à la marge : la réactualisation d'une partie graphique du logo relative à AMU lorsque aura lieu la refonte du logo d'AMU.

Farah Ferraton, Chargée de communication de l'IMÉRA, poursuit en présentant les concepts intellectuels et créatifs ayant mené à la nouvelle identité visuelle de l'IMÉRA.

Elle précise que nous avons souhaité à travers les chantiers du nouveau site internet et de cette nouvelle identité visuelle, retravailler et faire progresser le positionnement de l'IMÉRA, à savoir les valeurs, les thématiques, les mots clés.

Elle montre une liste non exhaustive de termes que le graphiste a repéré par rapport aux activités de l'IMÉRA.

Le nouveau logo se compose de 4 parties :

- L'emblème ou la symbolique ;
- le typogramme, c'est-à-dire le mot Iméra écrit d'une manière nouvelle ;
- Le titre : « Institute for Advanced Study » ;
- Notre identité universitaire : « Aix*Marseille Université ».



L'emblème est un triptyque composé de 3 formes :

- Une ligne droite représentant les sciences dures, les sciences formelles, etc. ;
- Une courbe ou une vague qui représente les sciences humaines, les phénomènes complexes, le monde vivant, la mer, etc. ;
- Un demi-cercle, qui cache un grand cercle et qui représente les collaborations, les projets communs, le collectif, etc.

Le deuxième élément du logo est le typogramme qui propose une réécriture du prénom Iméra, qui reste notre lien avec le grand public mais dont l'écriture en lettres majuscules n'est plus l'acronyme de notre IEA.

Le bilinguisme dans le logo a été souhaité pour témoigner de la dimension internationale de l'Institut. Le graphiste a combiné la sobriété du logo en noir et blanc avec une palette de différentes couleurs, qui peuvent se décliner selon les besoins de communication (cartes de visites, affiches, publications, ouvrages, etc.).

Les membres du CG s'accordent pour considérer cette proposition de nouveau logo très réussie.

Constance Moreteau conclut en indiquant que la prochaine étape de ce plan de transformation sera le lancement du nouveau site internet, qui reprendra une déclinaison de cette charte graphique. Il devrait être opérationnel au plus tard début mars 2023 et il sera présenté lors du prochain CG.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h.

Fait à Marseille, le 15 décembre 2022.

Denis Bertin
Président du Conseil de gestion